

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social

Filière Travail social

1	Intitulé du module		Développement cognitif et social		2018-2019
<b>Code</b>	T.TS.SO354.E9E.F.19		<b>Type de formation *</b>		
			<input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
<b>Niveau</b>	<input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé		<b>Caractéristique</b>		<b>Type de module</b>
			<input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO		<input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire
					<b>Organisation temporelle</b>
					<input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres
<b>2 Organisation</b>	<b>Crédits ECTS *</b>		<b>Langue</b>		
	5		<input type="checkbox"/> allemand <input type="checkbox"/> anglais <input checked="" type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> français - allemand <input type="checkbox"/> français - anglais		
<b>3 Prérequis</b>	<input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autres				
	<b>Autres prérequis</b>				
<b>4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *</b>	<b>Compétences génériques selon le référentiel des compétences Bachelor</b>				
	9. Evaluer et réorienter l'action 9.1 Evaluer le processus et le résultat de son action en référence aux finalités, buts, objectifs et moyens 9.2 Tenir compte des conclusions de l'évaluation en réexaminant ses pratiques et en proposant des innovations dans l'action sociale 9.3 Prospector, s'informer, se documenter sur les pratiques et expériences auxquelles l'action peut se référer 9.4 Faire preuve de créativité en imaginant et développant des actions et des modes d'intervention diversifiés				
	<b>Compétence(s) secondaire(s) selon le référentiel des compétences Bachelor</b>				
	5.1 Définir et délimiter son propre rôle et celui de ses partenaires dans l'institution et le réseau 5.6 Intégrer les exigences du travail en partenariat avec d'autres institutions et professions 8.3 Favoriser, dans une vision prospective, toute initiative permettant l'insertion et l'intégration des membres d'une société donnée.				
	<b>Objectifs d'apprentissage du module</b>				
	- Connaître les concepts de handicap actuels et l'évolution de leurs représentations au travers de l'histoire - Utiliser ces concepts de handicap dans l'analyse des situations et l'accompagnement proposé aux personnes - Connaître et s'initier à l'application de conventions et de lois relatives au champ du Handicap - S'approprier la démarche du projet personnalisé de l'usager - Se situer et pouvoir intervenir en tant qu'éducateur social dans un contexte socio-professionnel et en collaboration avec les familles et le réseau - Connaître les différents moyens nécessaires à l'accompagnement des personnes en situations de handicap au travers des ateliers et des outils de médiations				
<b>5 Contenu et formes d'enseignement *</b>	<b>Contenu</b>				
	- Evolution des concepts de handicap et déficience intellectuelle : Etiologie, Evolution de l'accompagnement - Le projet personnalisé (méthodologie, contenu et processus) - Apports juridiques : Notamment, Convention relative aux droits des personnes handicapées (CDPH), Droits fondamentaux, Droits strictement personnels, Loi fédérale sur l'élimination des inégalités frappant les personnes handicapées (L. Hand) - Outils de médiation : vie quotidienne au domicile, théâtre, sport, approches structurées - Ateliers d'approfondissement : Handicap et troubles psychiques; Vie affective et sexuelle et handicap; Handicap et vie active, Handicap et autodétermination				
	<b>Méthodes d'enseignement et d'apprentissage</b>				
	Exposés théoriques, jeux de rôle, analyse de situations emblématiques, illustration d'outils de médiation et du Projet personnalisé par des partenaires de terrain, ateliers d'approfondissement à choix.				
	<b>Enseignant-e-s</b>				
	André Beugger, Pilar Blanco, Catherine Dufrene, Anne-Laure Spitsas.				

Domaine HES-SO Travail social

Filière Travail social

**6 Modalités d'évaluation et de validation \*****Evaluations orale et écrite**

**La présence et la participation aux ateliers et aux outils de médiation sont obligatoires et font partie des modalités d'évaluation et de validation.** En cas d'absence-s justifiées, des travaux complémentaires seront demandés. En cas d'échec sur absence aux outils de médiation et ateliers, la note est suspendue et l'étudiant-e doit refaire l'atelier ou l'outil de médiation l'année suivante, d'entente avec la responsable du module.

Les directives de travail et les critères d'évaluation seront communiqués **au début du module**. Les conditions d'évaluation seront portées à la connaissance des étudiant-e-s au plus tard lors de la présentation du module. Pour que le module soit validé, l'étudiant-e doit obtenir une note comprise entre A et E, en plus d'avoir participé à un atelier d'approfondissement et un outil de médiation.

**Modalités de répétition**

L'étudiant.e qui a obtenu une note F à un module peut alternativement :

- a) se présenter à une nouvelle évaluation du module concerné lors d'une deuxième session prévue durant la même année académique;
- b) fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante;
- c) se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante.

Procédure : l'étudiant.e retourne le formulaire avec la modalité de répétition choisie au plus tard trente jour après la notification de l'échec. En cas de non réponse de l'étudiant-e, la modalité a) sera appliquée par défaut, et une absence non justifiée à cette deuxième évaluation aura pour conséquence un échec définitif au module et entraînera l'exclusion de la filière (art. 25, let. b du Règlement de filière du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social).

La répétition permet à l'étudiant.e d'obtenir les notes A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif et l'exclusion de la filière est prononcée.

**7 Modalités de remédiation \***

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

**7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \***

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

**Autres modalités de remédiation****8 Remarques****9 Bibliographie**

Auer, A., Malinverni, G. & Hottelier, M. (2013). Droit constitutionnel suisse (3e éd.). Bern; Stämpfli.  
 Berger, M.-J. & Humbert, C. (1996). Projet individualisé et référent : des liens complexes. In Humbert, C. (Dir.). *Projets en action sociale : entre contraintes et créativité* (pp. 151-166). Paris : L'Harmattan.  
 Blanc, A. (2006). *Le handicap ou le désordre des apparences*. Paris: Armand Colin.  
 Borioli, J. & Laub, J.-R. (Dir.). (2007). *Handicap : de la différence à la singularité : enjeux au quotidien*. Chêne-Bourg : Médecine et Hygiène.  
 Fougeyrollas, P. (2010). *La funambule, le fil et la toile. Transformations réciproques du sens du handicap*. Québec: Presses de l'Université Laval.  
 Gardou, C. (2014). *Handicap, une encyclopédie des savoirs*. Toulouse, France: ERES.  
 Guerdan, V., Petitpierre, G., Moulin, J.-P. & Haelewyck, M.-C. (Eds). (2009). *Participation et responsabilités sociales : un nouveau paradigme pour l'inclusion des personnes avec une déficience intellectuelle*. Berne : P. Lang.  
 Jacob, P. (2016). *Il n'y a pas de citoyens inutiles*. Paris : Dunod.  
 Montreuil, N. & Magerotte, G. (2008). *Pratique de l'intervention individualisée*. Bruxelles : de boeck.  
 Meier, Ph., de Luze, E. (2014). Droit des personnes : art. 11-89a CC. Genève : Schulthess.  
 Une bibliographie complète est remise durant le cours.

**10 Enseignant-e-s**

Angus Xavier  
 Beugger André  
 Blanco-Alvarez Pilar  
 Dufréne Catherine  
 Spitsas Anne-Laure

**Responsable de module \***

Blanco-Alvarez Pilar

**Descriptif validé le \***

18 février 2019

**Descriptif validé par \***

Alain Barbosa, responsable de filière